



Assemblée générale

Distr. générale
15 février 2021
Français
Original : anglais

Soixante-quinzième session
Point 162 de l'ordre du jour
**Financement de la Mission des Nations Unies
pour l'appui à la justice en Haïti**

Exécution du budget de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Exécution du mandat	5
A. Vue d'ensemble	5
B. Utilisation des crédits	6
C. Activités d'appui de la Mission	7
D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional	8
E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées	8
F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	8
III. Exécution du budget	28
A. Ressources financières	28
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources	29
C. Évolution des dépenses mensuelles	29
D. Autres produits et ajustements	30
E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	30
F. Contributions non budgétisées	31
IV. Analyse des écarts	31



V.	Situation financière de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti au 30 juin 2020	33
VI.	Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre	34
VII.	Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 74/260 A et 74/260 B ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale	34

Résumé

La corrélation entre les dépenses de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 et l'objectif de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH) est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (sécurité et stabilité, affaires politiques et état de droit, droits humains, et appui).

Dans sa résolution 2466 (2019), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la MINUJUSTH pour une période finale de six mois, jusqu'au 15 octobre 2019. Pendant l'exercice, la Mission a continué de donner la priorité à l'exécution de la stratégie de sortie échelonnée sur deux ans et assortie d'objectifs, qui a été conçue conformément à la résolution 2350 (2017) du Conseil de sécurité et dans laquelle est définie la situation à laquelle l'on compte parvenir en Haïti à la fin du mandat. Cependant, compte tenu des troubles politiques et du caractère imprévisible des conditions de sécurité, elle a donné la priorité aux activités qui pouvaient être terminées avant la fin de son mandat et aux activités de liquidation de sorte que la mission qui lui succède, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), n'ait pas à s'acquitter de tâches résiduelles qui viendraient alourdir sa propre charge de travail. Compte tenu du fait qu'elle devait fermer le 15 octobre 2019, la Mission s'est acquittée de tâches liées à la fermeture et à la liquidation, notamment des tâches liées au rapatriement échelonné de son personnel de police et aux formalités de départ ou de placement de son personnel civil, les cessations de service et les placements ayant également été échelonnés.

Les dépenses de la MINUJUSTH pour l'exercice considéré se sont élevées à 38,7 millions de dollars, ce qui représente un taux d'exécution budgétaire de 78,8 % (contre des dépenses chiffrées à 121,3 millions de dollars et un taux d'exécution de 99,8 % pour l'exercice 2018/19).

Le solde inutilisé de 10,4 millions de dollars correspond à l'effet net des éléments suivants : une sous-utilisation des crédits au titre des militaires et du personnel de police (4,8 millions de dollars), qui s'explique principalement par le fait que le personnel de police a été rapatrié plus tôt que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé, et des frais de transport moins élevés que prévu pour le rapatriement du matériel appartenant aux contingents ; un dépassement des crédits prévus au titre du personnel civil (0,4 million de dollars), imputable principalement à des dépenses communes de personnel supérieures aux prévisions pour le personnel recruté sur le plan national ; une sous-utilisation des crédits au titre des dépenses opérationnelles (6,1 millions de dollars), qui tient essentiellement au fait que les dépenses liées aux installations et aux infrastructures ont été moins élevées que prévu en raison de la fermeture de camps et de sites dans le contexte de la liquidation de la Mission et que les dépenses liées aux fournitures, services et matériel divers ont également été revues à la baisse, principalement parce que la Mission a eu recours à un plus petit nombre de vacataires pour la fermeture des camps, les activités ayant beaucoup progressé dans ce domaine au cours de l'exercice antérieur.

Exécution du budget : ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet au 30 juin.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	15 375,3	10 556,7	4 818,6	31,3
Personnel civil	17 525,7	17 967,4	(441,7)	(2,5)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Dépenses opérationnelles	16 221,9	10 170,3	6 051,6	37,3
Montant brut	49 122,9	38 694,4	10 428,5	21,2
Recettes provenant des contributions du personnel	1 412,1	1 656,3	(244,2)	(17,3)
Montant net	47 710,8	37 038,1	10 672,7	22,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	49 122,9	38 694,4	10 428,5	21,2

Exécution du budget : ressources humaines

Catégorie	Effectif approuvé ^a	Effectif réel (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019			
Police des Nations Unies	295	143	51,5
Unités de police constituées	700	302	56,9
Personnel fourni par des gouvernements	38	28	26,3
Personnel recruté sur le plan international	166	90	45,8
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	47	27	42,6
Agents des services généraux	139	92	33,8
Volontaires des Nations Unies	13	1	92,3
Emplois de temporaire ^c			
Personnel recruté sur le plan international	1	–	–
Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020			
Personnel recruté sur le plan international	19	7	63,2
Personnel recruté sur le plan national			
Administrateurs	2	1	50,0
Agents des services généraux	19	4	78,9

^a Niveau maximum de l'effectif autorisé.

^b Compte tenu de l'effectif réel et de l'effectif approuvé, mois par mois.

^c Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées à la section VI du présent rapport.

I. Introduction

1. Le projet de budget de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti (MINUJUSTH) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, qui avait été présenté dans le rapport du Secrétaire général daté du 5 novembre 2019 (A/74/532), s'élevait à 49 450 100 dollars, montant brut (montant net : 48 038 000 dollars). Il couvrait le rapatriement progressif, avant le 15 octobre 2019, de 295 membres de la police des Nations Unies et de 700 membres d'unités de police constituées et le retrait progressif de 167 agents recrutés sur le plan international (dont 1 temporaire), 186 agents recrutés sur le plan national, 13 Volontaires des Nations Unies et 38 agents fournis par des gouvernements, ainsi que la liquidation administrative de la Mission, prévue entre le 16 octobre 2019 et le 30 juin 2020.
2. Dans son rapport daté du 13 décembre 2019, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a recommandé que l'Assemblée générale ouvre des crédits d'un montant brut de 49 122 900 dollars pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020 [A/74/589, par. 25 a)].
3. Dans sa résolution 74/260 A, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir, au titre de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, des crédits d'un montant brut de 49 122 900 dollars (montant net : 47 710 800 dollars) destinés à financer le fonctionnement de la Mission. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution du mandat

A. Vue d'ensemble

4. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la MINUJUSTH dans sa résolution 2350 (2017) et l'a prorogé dans des résolutions ultérieures. Il a arrêté le mandat pour l'exercice considéré dans le présent rapport dans sa résolution 2466 (2019).
5. Dans sa résolution 2466 (2019), le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de la MINUJUSTH pour une période finale de six mois, jusqu'au 15 octobre 2019, et prié le Secrétaire général d'entamer la planification nécessaire en vue d'une présence intégrée appropriée du système des Nations Unies en Haïti et de préparer et d'entamer le retrait graduel et échelonné du personnel de la Mission avant le 15 octobre 2019, selon qu'il convenait, afin d'assurer une transition sans heurt.
6. La Mission avait pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui était d'aider le Gouvernement haïtien à développer la Police nationale d'Haïti, à renforcer les institutions garantes de l'état de droit, y compris l'appareil judiciaire et pénitentiaire, et à promouvoir les droits humains et leur protection, notamment en suivant la situation dans ce domaine, en en rendant compte et en l'analysant.
7. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (sécurité et stabilité ; affaires politiques et état de droit ; droits humains ; appui). Ces composantes découlent du mandat de la Mission.
8. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2019/20, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux

réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Utilisation des crédits

9. L'exercice considéré a été marqué par des troubles politiques et des conditions de sécurité instables, l'opposition ayant organisé plusieurs actions violentes au cours du mois de septembre tandis que des bandes criminelles armées continuaient de menacer l'ordre public. Haïti n'a toujours pas de gouvernement véritablement fonctionnel. En août 2019, un an après la naissance du mouvement « PetroChallengers » et l'appel lancé par celui-ci pour que soient établies les responsabilités concernant les irrégularités de gestion dont auraient fait l'objet les fonds reçus par Haïti dans le cadre de l'accord PetroCaribe, des manifestations ont été organisées pour encourager la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif à publier un troisième rapport sur les projets autorisés non couverts dans ses rapports des 31 janvier 2019 et 31 mai 2019, soit 23 % des projets, et pour demander la tenue d'un procès public afin de faire la lumière sur ces allégations. Le mouvement a également exigé la démission du Président avec de plus en plus de véhémence.

10. Dans son rapport au Conseil de sécurité daté du 20 mars 2018 (S/2018/241), le Secrétaire général a présenté 11 objectifs relatifs à la stratégie de sortie visant à assurer une présence des Nations Unies autre qu'une opération de maintien de la paix en Haïti, comme demandé par le Conseil dans sa résolution 2350 (2017) du 13 avril 2017. L'équipe de direction de la MINUJUSTH et l'équipe de pays ont établi les principaux éléments des objectifs de façon à faire concorder les projets de la Mission avec les éléments du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2017-2021, élaboré conjointement par le Gouvernement haïtien et l'ONU et signé le 30 juin 2017. Il a également été tenu compte dans les objectifs de l'action menée pour progresser dans la réalisation des objectifs fixés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier l'objectif 16. Au nombre de 11, ces objectifs ont été mis au point avec soin et définissaient les activités que devaient mener les institutions haïtiennes, avec le concours de la MINUJUSTH, dans les domaines de la justice, de l'administration pénitentiaire, du développement de la police et des droits humains. Toutes les activités de la Mission ayant pour objet d'aider le Gouvernement haïtien à renforcer les institutions garantes de l'état de droit étaient axées sur la réalisation des objectifs de la stratégie, notamment les activités visant à renforcer les capacités de l'appareil judiciaire, de la Police nationale et de la Direction de l'administration pénitentiaire.

11. Les objectifs ont servi de socle aux activités de fond menées au cours de l'exercice 2019/20. Cependant, compte tenu des troubles politiques et du caractère imprévisible des conditions de sécurité, la Mission a donné la priorité aux activités qui pouvaient être terminées avant la fin de son mandat et aux activités de liquidation de sorte que la mission qui lui a succédé, le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (BINUH), n'ait pas à s'acquitter de tâches résiduelles qui seraient venues alourdir sa propre charge de travail.

12. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a facilité le passage de relais entre une opération de maintien de la paix et une présence d'un autre type, guidée par les engagements pris dans le cadre de l'initiative du Secrétaire général Action pour le maintien de la paix, y compris par des activités d'analyse et de planification plus solides.

13. La Mission a planifié la réduction progressive de ses effectifs civils autour de quatre dates, à savoir le 30 juin, le 31 août, le 15 septembre et le 15 octobre 2019.

Une équipe de liquidation a été constituée pour mener à bien les tâches restantes avant la fin de la période de liquidation, le 31 décembre 2019. Lorsque cela était possible, la Mission a cherché à garantir le placement des membres du personnel touchés par la restructuration. Pour le personnel recruté sur le plan national, deux salons de l'emploi ont été organisés avec l'équipe de pays des Nations Unies, la communauté diplomatique et le secteur privé, et des membres de la Mission ont bénéficié d'offres d'emploi. Au 16 décembre 2019, 86 fonctionnaires recrutés sur le plan international et 42 fonctionnaires recrutés sur le plan national avaient été mutés ou avaient bénéficié de divers autres arrangements, y compris sous forme d'affectations provisoires ou de détachements. En grande partie du fait de ces mesures, la réduction des effectifs s'est déroulée sans heurt ni problème majeur.

14. La Mission a également achevé le rapatriement, plus tôt que prévu, des cinq unités de police constituées et celui de tous les membres de la police des Nations Unies et du personnel pénitentiaire fourni par des gouvernements. Des mesures d'atténuation ont été prises pour prévenir l'apparition de problèmes de sécurité dans les zones où opéraient ces éléments. La Mission a fermé ou transféré les 25 sites qu'elle gérait dans tout le pays. Sept locaux partagés avec la police des Nations Unies ont été fermés et transférés à la Police nationale. Les camps de Miragoâne et des Gonaïves servant aux unités de police constituées ont été fermés et transférés aux autorités le 31 août 2019 pour l'un et le 30 septembre 2019 pour l'autre.

15. Du matériel a été transféré à d'autres missions de maintien de la paix et à des entités du Secrétariat, dans les conditions prévues par le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'ONU, et il a été procédé à la vente de matériel dont l'Organisation des Nations Unies n'avait plus besoin ou qui ne pouvait pas faire l'objet d'un transfert.

16. Les équipes d'archivage ont détruit plus de 4 000 boîtes de documents devenus obsolètes appartenant à la MINUJUSTH et à la mission qui l'avait précédée, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Les derniers dossiers appartenant aux deux missions ont été transférés au Siège conformément aux normes de gestion des archives et des dossiers de l'Organisation. En coordination avec le Bureau de l'informatique et des communications, il a été procédé au transfert des contenus numériques de la MINUJUSTH sur les plateformes de l'Organisation et le BINUH y a accès.

C. Activités d'appui de la Mission

17. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a établi et appliqué un plan de fermeture comportant quatre volets : la fermeture des camps, la cession du matériel, l'archivage et les ressources humaines. Les activités de liquidation ont été entravées par les troubles politiques qui ont commencé au début de septembre 2019. Des barrages routiers ont perturbé l'accès aux sites de la Mission et le personnel, les acheteurs potentiels et les représentants du Gouvernement ont eu du mal à se rendre au quartier général. Les entreprises avec lesquelles la Mission avait passé des contrats, notamment pour l'enlèvement des déchets, de la ferraille et des matières dangereuses encapsulées, étaient souvent dans l'incapacité de faire leur travail. Le travail des ministères a également été perturbé, ce qui a retardé le transfert des sites et empêché de mener à bien la vente du matériel de la Mission. Les services bancaires ont eux aussi été perturbés, ce qui a retardé les formalités de départ du personnel et la clôture des ventes réalisées par la Mission.

18. La Mission a néanmoins réussi à mener à bien la majorité des activités de liquidation *in situ* au 31 décembre 2019. Au cours de l'exercice considéré, elle a cédé plus de 12 000 biens et pièces d'équipement, qui provenaient en majorité de la

MINUSTAH, et mis en œuvre un plan de réduction des effectifs ; celui-ci a fait l'objet de quelques cas de contrôle hiérarchique, dont la plupart se sont soldés par une décision donnant raison à l'Administration, mais s'est déroulé sans rencontrer l'opposition généralement d'usage parmi les membres du personnel recruté sur le plan national lorsqu'une mission est dans la phase de la liquidation. Elle a également veillé à ce que le BINUH ait les moyens de fonctionner dans les zones 4 et 5 de l'ancienne base logistique qu'elle utilisait, tant qu'il n'avait pas pris possession de son siège.

D. Coopération avec des entités des Nations Unies au niveau régional

19. La Mission a continué de collaborer avec les organisations régionales à la réalisation des objectifs prescrits dans son mandat, notamment dans le cadre de consultations avec l'Organisation des États américains (OEA), la Communauté des Caraïbes et le Marché commun des Caraïbes. En particulier, elle a poursuivi son étroite coopération avec l'OEA et les acteurs internationaux en vue de contribuer à instaurer des conditions propices à un dialogue politique véritable permettant de régler la crise multidimensionnelle à laquelle Haïti était en proie depuis longtemps.

E. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

20. En collaboration avec la MINUJUSTH, l'équipe de pays a établi une stratégie commune de mobilisation des ressources pour faciliter l'exécution du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, parallèlement à un plan d'action visant à rendre opérationnels certains aspects de la stratégie dont l'objet était de combler les lacunes potentielles après le retrait de la Mission et d'atténuer les risques de résurgence de la crise, tenant compte pour ce faire des besoins tenant au passage à une présence autre qu'une opération de maintien de la paix.

21. À la suite de la décision d'octroyer à Haïti la possibilité de bénéficier d'un appui du Fonds pour la consolidation de la paix pendant une période de cinq ans, l'équipe de pays des Nations Unies a élaboré quatre propositions de projet, avec le concours technique des composantes compétentes de la Mission et en concertation avec les homologues et les partenaires nationaux. Les projets ont été conçus de manière à soutenir et accélérer le passage à une présence autre qu'une opération de maintien de la paix, à renforcer la direction et l'appropriation nationales dans des domaines essentiels pour la promotion de la stabilité et de la sécurité à court et à moyen terme, à savoir l'état de droit et l'accès à la justice, la gestion des armes et des munitions, la lutte contre la violence de proximité et la sécurité des élections (un accent particulier étant mis sur les femmes) et à permettre de progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable. Un cinquième projet, concernant la création, au Bureau du Coordonnateur résident, d'un secrétariat du Fonds pour la consolidation de la paix qui serait chargé de superviser la mise en œuvre effective du portefeuille du Fonds en Haïti, a aussi été présenté.

F. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : sécurité et stabilité

22. Au cours de l'exercice considéré, la MINUJUSTH a continué de s'attacher à aider les autorités à maintenir un environnement sûr et stable et à développer une force de police nationale professionnelle et responsable déployée sur l'ensemble du territoire, capable d'assurer la sécurité et la stabilité grâce à des capacités

opérationnelles et administratives accrues et à une bonne gestion de l'administration pénitentiaire. Le Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Police nationale d'Haïti et les 133 actions prioritaires qui y sont définies ont constitué l'épine dorsale du concours apporté par la Mission à la Police nationale. Le transfert de savoir-faire et de compétences à la direction de la Police nationale s'est également poursuivi dans le cadre du programme aménagé de mentorat et de conseil. Les nouvelles orientations imprimées au soutien apporté par la MINUJUSTH à la Police nationale allaient dans le sens de la réduction de ses effectifs de police prévue dans le plan de transition. Il a donc fallu revoir la manière dont le petit nombre de conseillers pour les questions de police encore présents dans le pays pouvaient accélérer le transfert des fonctions de mentorat à la Police nationale dans les 10 départements.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des conditions de sécurité sur l'ensemble du territoire haïtien

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du taux d'homicide (nombre de meurtres pour 100 000 habitants) déclaré par la Police nationale d'Haïti (2017/18 : 9,4 ; 2018/19 : 9,0 ; 2019/20 : 9,2)

Objectif atteint. Le nombre d'homicides pour 100 000 habitants était estimé à 9,12 entre le 1^{er} janvier et le 15 octobre 2019

Diminution du nombre d'enlèvements signalés à la Police nationale d'Haïti dans l'agglomération de Port-au-Prince (2017/18 : 55 ; 2018/19 : 29 ; 2019/20 : 45)

Objectif atteint. Au total, 26 enlèvements ont été signalés dans l'agglomération de Port-au-Prince entre le 1^{er} janvier et le 15 octobre 2019 et 48 au total l'ont été dans le pays

Diminution du nombre d'agents de la Police nationale d'Haïti ayant été tués (2017/18 : 5 ; 2018/19 : 37 ; 2019/20 : 3)

Au total, 36 agents de la Police nationale d'Haïti ont été tués entre le 1^{er} janvier et le 15 octobre 2019

Ce bilan plus lourd tient aux troubles politiques et à l'augmentation des activités des bandes armées au cours de la période

Diminution du nombre d'actions menées par des bandes armées dans les zones sensibles de Cité Soleil, Bel-Air et Martissant (2017/18 : 22 ; 2018/19 : 49 ; 2019/20 : 16)

Le nombre d'actions menées par des bandes armées, principalement à Martissant, Grand Ravine et La Saline dans l'agglomération de Port-au-Prince, a été estimé à 52

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre

Observations

Patrouilles quotidiennes et opérations planifiées et menées conjointement par les unités de police constituées et la Police nationale d'Haïti dans les départements de l'Artibonite, des Nippes et de l'Ouest

23 Opérations policières conjointes

2 984 Patrouilles quotidiennes

7 Opérations menées contre les bandes armées

Fourniture, en fonction des besoins, d'un appui opérationnel aux unités spécialisées de la Police nationale d'Haïti dans le cadre des opérations spéciales menées dans tout le territoire, en particulier dans les zones sensibles, dans le respect des normes relatives aux droits humains

7 Opérations spéciales menées par la Police nationale d'Haïti avec le concours de la Mission, la Police nationale ayant mené 72 opérations au total dans des zones où la criminalité est élevée. Les normes relatives aux droits humains ont été prises en considération au stade de la planification de ces opérations

Fourniture, sur demande, d'un appui logistique à la Police nationale d'Haïti concernant le maintien de l'ordre, dans le respect des normes en matière de droits humains	Oui	Quatre unités de police constituées cantonnées dans trois départements ont apporté leur concours à la planification et au prépositionnement d'éléments des unités de police constituées dans des endroits clés, conformément au plan de transition de la Mission en matière de sécurité qui vise à aider la Police nationale à s'acquitter des tâches liées au maintien de l'ordre et de la sécurité pendant la période de transition
Fourniture, sur demande, de moyens de police d'intervention rapide, notamment d'un groupe d'intervention, visant à appuyer les opérations et la mobilité de la Police nationale d'Haïti	Oui	Il a été procédé à des activités de planification et au prépositionnement du groupe d'intervention de la MINUJUSTH dans 7 opérations menées conjointement avec les unités spécialisées de la Police nationale dans l'agglomération de Port-au-Prince et le département de l'Artibonite
Fourniture, sur demande, d'un appui logistique à la Police nationale d'Haïti en cas d'événements importants, visant à assurer la sécurité des principaux sites et installations publics, principalement à Port-au-Prince	Oui	Des unités de police constituées ont été déployées dans des endroits clés de l'agglomération de Port-au-Prince afin d'épauler la Police nationale lors des grandes manifestations publiques qui ont eu lieu entre juillet et septembre 2019
Achèvement des 6 projets de lutte contre la violence au sein de la collectivité lancés pendant les exercices précédents dans les quartiers sensibles de Port-au-Prince, projets qui sont principalement axés sur la formation professionnelle des jeunes, des femmes et des hommes en situation de risque, les sources de revenus, la protection des groupes vulnérables, l'assistance psychosociale et les autorités locales, ainsi que sur l'appui institutionnel à la Commission nationale de désarmement, de démantèlement et de réinsertion	Non	Aucun projet de lutte contre la violence au sein de la collectivité n'a été mis en œuvre et achevé au cours de l'exercice

Réalisation escomptée 1.2 : Dans le cadre des mesures prioritaires définies dans le Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Police nationale d'Haïti, intervention en cas de troubles à l'ordre public, gestion des menaces qui pèsent sur la sécurité dans l'ensemble du pays, maintien d'un degré élevé de professionnalisme et prise en compte des droits humains et des questions de genre, sans l'appui de la communauté internationale

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation du taux d'exécution des activités prévues dans le Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Police nationale d'Haïti (2017/18 : 27,6 % ; 2018/19 : 43,0 % ; 2019/20 : 54,0 %)

Le taux d'exécution global est estimé à 34,5 % pour l'exercice. 2 des 133 actions prioritaires définies dans le plan ont été menées à bien, 103 sont en cours et 28 n'avaient pas encore été lancées à la fin du mandat de la Mission

Augmentation du nombre d'agents de la Police nationale d'Haïti pour 10 000 habitants (2017/18 : 15,7 ; 2018/19 : 13,3 ; 2019/20 : 16,7)

Avec la remise des diplômes, en août 2019, à la trentième promotion (656 élèves policiers, dont 140 femmes), le nombre d'agents de la Police nationale pour 10 000 habitants était de 13,3 à la fin de l'exercice

Ce ratio plus faible que prévu s'explique par le retard pris dans le lancement des programmes de formation à l'intention des promotions précédentes, en raison de contraintes budgétaires et du retard pris dans la rénovation des locaux de l'Académie nationale de police entre deux promotions consécutives, ainsi que par la procédure lancée par la Police nationale d'Haïti pour retirer de ses états de paie les policiers inactifs. Le travail s'est néanmoins poursuivi en ce qui concerne la formation de la trente et unième promotion, composée de 650 personnes

Augmentation du nombre de femmes dans les rangs de la Police nationale d'Haïti (2017/18 : 1 249 ; 2018/19 : 1 473 ; 2019/20 : 1 700)

Au 15 octobre 2019, on dénombrait 1 467 policières, soit 10,5 % des effectifs de la police, qui s'élèvent à 15 404 personnes

La police de la MINUJUSTH a continué d'encadrer la Police nationale d'Haïti au quotidien de sorte que les trente et unième et trente-deuxième promotions comptent un nombre substantiel de femmes

Augmentation du pourcentage d'agents de la Police nationale d'Haïti déployés en dehors de l'agglomération de Port-au-Prince (2017/18 : 34,2 % ; 2018/19 : 40,0 % ; 2019/20 : 42,0 %)

Au 15 octobre 2019, le pourcentage d'agents déployés en dehors de l'agglomération de Port-au-Prince s'élevait à 37,9 %

Augmentation, parmi les 13 unités existantes, du nombre d'unités de la Police nationale d'Haïti spécialisées dans le maintien de l'ordre capables de faire face, sans le soutien de la MINUJUSTH, aux menaces pesant sur la sécurité (2017/18 : 6 ; 2018/19 : 8 ; 2019/20 : 13)

Objectif atteint. Les 13 unités spécialisées dans le maintien de l'ordre opèrent sans le soutien de la MINUJUSTH et sont totalement autonomes dans les 10 départements, malgré des difficultés logistiques et un manque de personnel

Augmentation du pourcentage d'opérations de maintien de l'ordre ou de sécurité planifiées et exécutées par la Police nationale d'Haïti sans l'appui de la MINUJUSTH (2017/18 : 95 % ; 2018/19 : 96 % ; 2019/20 : 100 %)

91,0 % de ces opérations ont été menées sans le soutien de la MINUJUSTH

Ce résultat est inférieur aux prévisions et s'explique par le fait que la Police nationale d'Haïti a demandé à la Mission de lui prêter main-forte pour faire face aux troubles à l'ordre public qui se sont produits entre juillet et octobre 2019, y compris à une augmentation des activités des bandes armées

Augmentation du taux d'exécution du budget de la Police nationale d'Haïti, qui est financé par l'État (2017/18 : 99 % ; 2018/19 : 99,5 % ; 2019/20 : 99,6 %)

Objectif atteint. À la fin de l'exercice budgétaire de la Police nationale d'Haïti, qui a couru du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019, le taux d'exécution du budget était de 99,8 %

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) :</i> <i>oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture, au quotidien, d'assistance et de conseils aux services des ressources humaines de	Oui	La MINUJUSTH a fourni des conseils opérationnels au quotidien au Service de

la Police nationale d'Haïti, notamment pour la conception et la mise en œuvre de campagnes d'information et de sensibilisation, visant à réunir le nombre voulu d'élèves policiers entrant chaque année en première année de formation, y compris dans le secteur pénitentiaire, et à augmenter le nombre de femmes recrutées	recrutement permanent de la Police nationale d'Haïti, facilitant ainsi le recrutement de la trente et unième promotion, pour laquelle 1 085 candidats, dont 220 femmes, ont été retenus à l'issue des tests d'aptitude physique et des entretiens, qui se sont déroulés du 23 septembre au 12 octobre 2019
Fourniture d'un appui visant à accroître le nombre de femmes parmi les agents de police, au moyen de l'organisation régulière de campagnes d'information et par l'intermédiaire de réseaux d'associations et de groupes de femmes	Oui Le personnel de la police des Nations Unies installé dans les locaux du Service de recrutement permanent de la Police nationale d'Haïti et des directions départementales et le réseau du personnel féminin de la police des Nations Unies ont fourni une assistance au quotidien, ce qui a permis de produire 11 campagnes concernant les possibilités d'emploi dans la police et d'organiser des visites mensuelles dans des établissements d'enseignement secondaire du pays afin d'expliquer la procédure de recrutement aux jeunes femmes et de leur dire à quel point il importait qu'elles soient représentées
Fourniture au quotidien d'un accompagnement et d'un appui aux cadres dirigeants de la Police nationale d'Haïti de façon à faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de renforcement des capacités	Oui Des conseils ont été dispensés au quotidien dans le cadre du programme aménagé de mentorat et de conseil et 171 cadres supérieurs de la Police nationale ont ainsi bénéficié de stratégies de renforcement des capacités
Fourniture hebdomadaire d'une assistance technique à la Direction des finances et du budget de la Police nationale d'Haïti pour qu'elle continue d'améliorer son système financier et budgétaire, notamment en affectant des ressources suffisantes à la Direction de l'administration pénitentiaire, et continue d'augmenter les capacités de son système de gestion des approvisionnements	Oui La Direction des finances et du budget de la Police nationale d'Haïti a bénéficié d'une assistance technique hebdomadaire pour améliorer la gestion de ses ressources budgétaires et éviter les dépassements de coûts. Des mesures ont notamment été proposées afin d'améliorer la planification et l'exécution du budget, les procédures de passation de marchés et les mécanismes de contrôle des dépenses. Une assistance technique a également été fournie par l'intermédiaire de la commission mixte Police nationale d'Haïti-MINUJUSTH aux fins de l'établissement du budget de la Police nationale pour l'exercice allant du 1 ^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020, compte tenu du fait qu'il importait de prévoir des ressources suffisantes pour la bonne exécution du Plan stratégique de développement 2017-2021, notamment l'allocation de crédits adéquats à la Direction de l'administration pénitentiaire
Fourniture hebdomadaire d'une assistance technique à la Police nationale d'Haïti pour la mise en œuvre de son plan stratégique de développement 2017-2021, y compris pour la	Oui Le personnel de la police des Nations Unies installé dans les locaux de la Direction de la planification stratégique de la Police nationale d'Haïti a prodigué des conseils sur

conception de plans d'action spécifiques et l'établissement de rapports de suivi	une base quotidienne et hebdomadaire dans le cadre du programme aménagé de mentorat et de conseil, y compris pour ce qui est de l'organisation et de la tenue de 2 réunions du comité de suivi et de pilotage et la rédaction du rapport sur la deuxième année de mise en œuvre du Plan stratégique de développement 2017-2021
Fourniture d'une assistance technique à l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti visant à l'aider à exécuter son plan stratégique de développement 2017-2019	Oui Le personnel de la police des Nations Unies installé dans les locaux de l'Inspection générale de la Police nationale d'Haïti a prodigué des conseils techniques sur une base quotidienne et hebdomadaire dans le cadre du programme aménagé de mentorat et de conseil et apporté un appui technique pour l'achèvement de la base de données et du site Web de l'Inspection générale
Organisation d'une formation spécialisée à l'intention des membres de la Direction de la planification stratégique de la Police nationale d'Haïti, portant entre autres sur les tactiques et les supports de communication visant à promouvoir le Plan stratégique de développement 2017-2021	2 Des séminaires de formation de cinq jours sur la planification et la conception de supports de communication ont été organisés à l'intention de 14 agents de la Police nationale, dont 3 femmes, en juillet 2019 et en août 2019. Ils visaient à mieux faire connaître les 133 actions prioritaires du Plan stratégique de développement 2017-2021 et son mécanisme de mise en œuvre

Composante 2 : affaires politiques et état de droit

23. Dans le cadre de la stratégie de transition visant à faciliter le retrait de l'opération de maintien de la paix et le démarrage de la mission politique spéciale qui devait lui succéder, à savoir le BINUH, la MINUJUSTH a continué d'user de ses bons offices pour établir un dialogue avec un large éventail de parties prenantes au niveau national (pouvoirs publics, société civile (associations de femmes et de jeunes notamment) et secteur privé) et encourager les pouvoirs exécutif et législatif à assumer la responsabilité du renforcement des institutions garantes de l'état de droit, notamment celles chargées de questions électorales, et à en rendre compte.

24. Conformément à la stratégie de sortie et en collaboration étroite avec l'équipe de pays, la MINUJUSTH a plaidé en faveur de l'adoption et de l'application de textes législatifs clés, en particulier de textes qui : a) étayaient la bonne organisation et le bon fonctionnement du système judiciaire en matière de règlement des différends qui alimentent les conflits, comme le Code pénal, le Code de procédure pénale et la loi sur l'administration pénitentiaire ; b) renforcent le fonctionnement des institutions, et visent notamment la réorganisation du Ministère de la justice et de la sécurité publique et du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire, la réorganisation de l'École de la magistrature, l'appui à la création d'institutions électorales plus fortes, en particulier du Conseil électoral permanent, et l'instauration de conditions propices au renforcement des institutions de lutte contre la corruption, comme la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif ; c) mettent en avant l'égalité des genres et la lutte contre la violence sexuelle et fondée sur le genre, comme le projet de loi sur l'égalité des sexes et la loi sur la prévention, la sanction et l'élimination des violences faites aux femmes. Elle a continué de mener des activités ciblées de

renforcement des capacités et d'appui consultatif afin de favoriser le bon fonctionnement de la chaîne judiciaire, depuis l'arrestation des suspects par la police jusqu'à l'inculpation des accusés et à leur placement en détention. Pendant les trois mois et demi qui ont précédé sa fermeture, elle a réussi à passer le relais sans heurts au BINUH, sous la direction de la Représentante spéciale du Secrétaire général, secondée par le Chef de la police des Nations Unies, qui ont tous deux facilité la transition.

25. La MINUJUSTH a favorisé l'application de la partie du Plan stratégique de développement 2017-2021 de la Police nationale d'Haïti consacrée à la Direction de l'administration pénitentiaire. À la faveur d'activités de mentorat et du transfert de compétences aux hauts responsables de la Direction, les spécialistes des questions pénitentiaires de la MINUJUSTH et des membres du personnel fourni par des gouvernements ont continué d'apporter une aide axée sur le développement organisationnel, la sûreté des prisons, l'amélioration des conditions de détention, l'administration et la gestion tenant compte des questions de genre et le renforcement de l'autonomie budgétaire de la Direction. La MINUJUSTH a également aidé la Direction à élaborer et à mettre en place un plan de recrutement et de formation de sorte que celle-ci puisse renforcer ses effectifs.

Réalisation escomptée 2.1 : Renforcement des institutions garantes de l'état de droit grâce à l'amélioration de la gouvernance

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Élaboration, approbation par les deux chambres du Parlement et promulgation par le Président d'une loi électorale

À la fin du mandat de la MINUJUSTH, la loi électorale n'avait pas été rédigée. La loi a ensuite été publiée sous forme de décret présidentiel après la fin du mandat de la branche législative en janvier 2020, alors que le BINUH avait succédé à la Mission

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre*

Observations

Dialogue hebdomadaire avec les autorités compétentes, les partis politiques, les représentants de la société civile (notamment des représentants d'associations de femmes) et les organismes et programmes des Nations Unies

Oui Des échanges ont eu lieu jusqu'à la fin du mandat de la Mission et se sont poursuivis sans interruption après le passage de relais au BINUH

Organisation, avec le Gouvernement, de réunions mensuelles de sensibilisation et de coordination devant aboutir à la mise en place d'un comité de direction et de contrôle chargé d'harmoniser les interventions et les investissements dans le domaine de l'état de droit, l'objectif étant d'assister le Gouvernement dans l'exercice de ses fonctions jusqu'à ce qu'il soit pleinement autonome

2 Réunions ont eu lieu en juillet et août 2019

Fourniture, en fonction des besoins et en collaboration étroite avec le Programme des Nations Unies pour le développement, de conseils techniques et politiques en matière électorale visant à faciliter l'adoption d'une loi instaurant un conseil électoral permanent professionnel et indépendant et le renforcement d'un cadre réglementaire qui

Oui Des conseils techniques et politiques sur les questions relatives à la tenue d'élections crédibles dans les délais voulus ont été prodigués régulièrement aux autorités et institutions compétentes, y compris au Conseil électoral provisoire

permette la tenue d'élections crédibles dans les délais voulus et prévoient notamment des dispositifs transparents de règlement des différends électoraux

Communication régulière, aux hauts responsables de la Mission et à l'équipe de pays des Nations Unies, de données d'analyse relatives à la rationalisation des activités techniques et politiques, l'objectif étant de renforcer les capacités nationales et l'appropriation par le pays des processus électoraux

Mission de bons offices et assistance technique aux fins de l'élaboration d'une stratégie nationale et d'un plan de développement dans le domaine de l'état de droit, assortis d'objectifs et d'une stratégie de transition

Organisation, en collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, de réunions de coordination rassemblant hauts responsables et spécialistes aux fins de l'élaboration et de l'adoption d'une stratégie de transition réaliste et compatible avec les priorités du Gouvernement haïtien

Mise au point, avec la pleine participation du Gouvernement haïtien, d'une stratégie d'exécution de la transition pour la MINUJUSTH et l'équipe de pays des Nations Unies

Appui à l'élaboration de campagnes internes et publiques d'information et de sensibilisation visant à améliorer le fonctionnement du système judiciaire et l'accès à la justice et à limiter les périodes de détention provisoire prolongées

Oui Cela a été rendu possible par l'équipe spéciale des Nations Unies chargée des questions électorales, mise en place par la MINUJUSTH et l'équipe de pays des Nations Unies comme suite aux recommandations de la mission d'évaluation des besoins électoraux qui a eu lieu en décembre 2018

Oui La MINUJUSTH a mené des activités de sensibilisation concernant l'établissement d'une stratégie nationale et d'un plan de développement, et une stratégie de transition assortie d'objectifs pour le secteur de l'état de droit a été établie et mise en œuvre

1 Un atelier conjoint de planification stratégique visant à valider un plan de transition, auquel ont participé de hauts fonctionnaires du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, du Département des opérations de paix et du Bureau de la coordination du développement, des représentants régionaux des institutions spécialisées, fonds et programmes des Nations Unies et les dirigeants de la Mission, a été organisé à Port-au-Prince du 3 au 5 septembre 2019

1 La stratégie qui a été établie a conduit à la fermeture simultanée de la MINUJUSTH et au démarrage de la mission politique qui lui a succédé, à savoir le BINUH, ainsi qu'au transfert effectif du portefeuille concernant la justice à l'équipe de pays des Nations Unies

Oui La Mission a apporté un soutien technique jusqu'à la fin de son mandat

Réalisation escomptée 2.2 : Amélioration du fonctionnement des principales institutions judiciaires, des organes de contrôle et des mécanismes nationaux d'aide juridictionnelle qui luttent contre la détention provisoire prolongée

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation de 50,0 % du nombre d'affaires traitées par les procureurs dans la juridiction modèle de Port-au-Prince (2017/18 : 695 ; 2018/19 : 800 ; 2019/20 : 1 200)

En juillet 2019, le parquet de Port-au-Prince avait traité 76 affaires qui lui avaient été transférées

Diminution du pourcentage de la population carcérale placée en détention provisoire pour une période de plus de deux ans dans la juridiction modèle de Port-au-Prince (2017/18 : 50,4 % ; 2018/19 : 40,0 % ; 2019/20 : 15,0 %)

Augmentation de 50,0 % du nombre d'affaires classées par les juges d'instruction dans la juridiction modèle de Port-au-Prince (2017/18 : 600 ; 2018/19 : 750 ; 2019/20 : 1 125)

Augmentation de 60,0 % du nombre d'affaires pénales jugées par la juridiction modèle de Port-au-Prince (2017/18 : 420 ; 2018/19 : 609 ; 2019/20 : 975)

À la fin du mois d'août 2019, le nombre de prévenus qui étaient en détention provisoire à la prison nationale a été ramené de 3 750 à 2 864, soit une diminution de 23,6 %

Objectif atteint. Le Ministère de la justice et de la sécurité publique a procédé à l'inspection de 18 tribunaux de première instance et de 5 cours d'appel entre le 17 décembre 2018 et le 8 juin 2019

L'indicateur de réalisation n'a pas été mesuré à la fin du mandat, mais le BINUH a continué d'assurer le suivi

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui, non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Fourniture d'un appui prenant la forme de réunions mensuelles et de conseils techniques ayant pour objet l'élaboration et l'adoption d'une loi organique concernant le Ministère de la justice et de la sécurité publique, ainsi que la création d'un groupe de travail conjoint permanent du Ministère et du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire qui serait chargé de délimiter clairement les attributions de chacun de ces organes	Oui	Avec le concours du Programme des Nations Unies pour le développement, la Mission a facilité le recrutement d'un consultant chargé d'aider le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire à rédiger un rapport annuel sur ses activités et sur le fonctionnement général de l'appareil judiciaire
Fourniture d'un appui et de conseils techniques dans le cadre de réunions mensuelles avec les services d'inspection judiciaire du Ministère de la justice et de la sécurité publique portant sur la planification des inspections, la communication d'informations à leur sujet et les activités de suivi y afférentes	Non	Toutefois, au cours de l'exercice antérieur, la MINUJUSTH, dans le cadre du programme sur l'état de droit exécuté conjointement avec le Programme des Nations Unies pour le développement, a aidé le Conseil supérieur du pouvoir judiciaire à établir un plan stratégique pour 2018-2023 et à rédiger un rapport sur l'état du système judiciaire
Fourniture d'un appui au Ministère de la justice et de la sécurité publique et au Conseil supérieur du pouvoir judiciaire afin qu'ils puissent poursuivre l'application de leur politique en faveur de l'égalité des genres et le renforcement des capacités de lutte contre les violences sexuelles et fondées sur le genre	Non	Toutefois, le BINUH et l'équipe de pays des Nations Unies ont poursuivi les activités de plaidoyer visant à soutenir la mise en œuvre de la politique d'égalité des sexes
Appui à la mise sur pied d'un dispositif public d'aide juridictionnelle	Oui	L'appui apporté aux bureaux d'aide juridictionnelle a permis la libération de 34 adultes et de 18 mineurs qui étaient en détention provisoire et le concours apporté au Ministère de la justice et de la sécurité publique a facilité l'établissement du plan stratégique sur le conseil national d'aide juridictionnelle dans les 18 circonscriptions judiciaires

Appui aux activités des organes de contrôle (Direction de l'inspection judiciaire du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire et Inspection judiciaire du Ministère de la justice et de la sécurité publique) visant à faciliter la conduite d'inspections sur tout le territoire haïtien	Non	Toutefois, le BINUH et l'équipe de pays des Nations Unies ont continué à aider les organes de contrôle à mener des inspections
Achèvement de la construction ou de la remise en état d'un tribunal	Non	La construction a été achevée au cours de l'exercice antérieur

Réalisation escomptée 2.3 : Exécution, par la Direction de l'administration pénitentiaire, de tâches de gestion essentielles consistant à fournir des services de base à tous les détenus et à veiller à ce que leurs droits soient respectés

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du nombre annuel de décès pour 1 000 détenus (2018/19 : 16 ; 2019/20 : 10)	Objectif atteint. Le nombre annuel de décès à la fin du mois de septembre 2019 était de 10,4 pour 1 000 détenus
Augmentation du nombre d'établissements pénitentiaires dans lesquels les détenus ont accès à des services de santé fonctionnels (2018/19 : 0 ; 2019/20 : 9)	En octobre 2019, les détenus de 8 des 18 prisons du pays avaient accès à des services de santé fonctionnels
Augmentation du nombre d'agents de la Direction de l'administration pénitentiaire recrutés dans le cadre d'une procédure spéciale visant à embaucher 941 nouveaux agents pour répondre aux besoins en personnel de la Direction d'ici à 2021 (2018/19 : 94 ; 2019/20 : 300)	En juin 2020, 148 agents, dont 22 femmes, avaient été formés et déployés dans le système pénitentiaire
Augmentation du nombre d'établissements pénitentiaires ayant obtenu de la Direction de l'administration pénitentiaire une certification attestant qu'ils peuvent fonctionner sans l'aide à plein temps d'acteurs internationaux (MINUJUSTH ou autres) (2018/19 : 0 ; 2019/20 : 9)	8 prisons ont participé au processus de certification en 2019 : 4 sont arrivées au terme de la procédure en 2019, mais les 4 autres n'ont pas satisfait aux critères de certification

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre* *Observations*

Fourniture d'un appui et de conseils techniques à la Direction de l'administration pénitentiaire aux fins de la mise en œuvre de son plan visant à améliorer les soins médicaux dispensés aux détenus	Oui	Une aide a été apportée à l'établissement d'un plan de santé publique avec le concours d'organisations non gouvernementales qui équipaient les infirmeries opérant dans les établissements correctionnels
Fourniture d'un appui technique à la Police nationale d'Haïti et à la Direction de l'administration pénitentiaire aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie de recrutement et de formation ciblée et adaptée aux besoins du personnel pénitentiaire	1	Atelier a été organisé à l'intention de 84 personnes – greffiers, assistants juridiques, avocats des bureaux d'aide juridictionnelle soutenus par la MINUJUSTH, greffiers pénitentiaires et autres intervenants de la circonscription judiciaire de Port-au-Prince - pour renforcer la gestion des dossiers des détenus

Fourniture d'un appui à la Direction de l'administration pénitentiaire visant à l'aider à mener à terme la procédure de certification de 9 prisons haïtiennes considérées comme capables de fonctionner sans le concours à plein temps d'acteurs internationaux

3 Séries d'évaluations des établissements pénitentiaires fondées sur les critères de certification ont été menées par le comité conjoint de suivi et d'évaluation MINUJUSTH-Direction de l'administration pénitentiaire. La liste des prisons ayant été certifiées a été annoncée en septembre 2019

Composante 3 : droits humains

26. Au cours de l'exercice, la composante Droits humains a mené des activités dans les trois domaines ci-après, conformément aux objectifs de la stratégie de sortie : a) meilleur respect par l'État des mécanismes de défense des droits humains ; b) développement des capacités de l'Office de la protection du citoyen ; c) amélioration de la capacité des organisations de la société civile de promouvoir et de protéger les droits humains en Haïti. Elle s'est employée principalement à renforcer le professionnalisme des institutions policières, judiciaires et pénitentiaires et à en faire des institutions qui répondent de leurs actes et respectent les droits humains. Conformément à la stratégie de sortie, la MINUJUSTH s'est mobilisée pour que Haïti agisse davantage en faveur des droits humains, encourageant notamment le Gouvernement à adopter un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations formulées par les divers mécanismes internationaux de défense des droits humains.

27. La MINUJUSTH a transféré ses fonctions d'appui en matière de droits humains aux institutions publiques et aux organisations de la société civile. Elle a également apporté une assistance et un appui techniques aux organisations de la société civile menant des activités liées aux droits humains. La composante Droits humains a continué de suivre la situation des droits humains en Haïti et d'en rendre compte notamment par des enquêtes et des analyses, cernant les types d'infractions et leurs tendances, et a conseillé les autorités sur les stratégies et mesures à mettre en œuvre pour que les auteurs d'infractions ne demeurent pas impunis.

Réalisation escomptée 3.1 : Fonctionnement en toute indépendance de l'Office de la protection du citoyen, qui assure la protection des citoyens dont les droits ont été violés

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

L'Office de la protection du citoyen conserve son statut A, à savoir continue de respecter pleinement les normes internationales relatives aux activités des institutions nationales de défense des droits humains et d'avoir les moyens institutionnels lui permettant de bien fonctionner en toute indépendance, conformément aux Principes concernant le statut des institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (Principes de Paris)

Objectif atteint. En avril 2019, l'Office de la protection du citoyen a conservé son statut A selon les critères des Principes de Paris

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre*

Observations

Organisation, par les hauts responsables de la Mission, d'au moins 1 action de sensibilisation à l'intention des membres de l'exécutif, pour plaider

Non Une fois encore, l'instabilité politique n'a pas permis d'organiser des activités de sensibilisation

auprès d'eux l'indépendance institutionnelle de l'Office de la protection du citoyen et les inviter notamment à lui allouer un budget stable et prévisible et à nommer les membres de sa direction

Suivi mensuel, avec l'Office de la protection du citoyen, des allégations de violations des droits humains

Oui Des missions conjointes de suivi mensuel ont été menées à Saint-Marc, au Cap-Haïtien, à Jérémie et aux Cayes pour améliorer les compétences techniques des membres du personnel de l'Office de la protection des citoyens en matière de collecte des données. En outre, un plus grand nombre de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits ont pu être établies, et l'Office a attiré l'attention des autorités compétentes, en particulier des autorités judiciaires et policières, sur un certain nombre d'affaires. Ces missions conjointes de suivi, organisées d'abord régulièrement, ont cessé quand les déplacements du personnel à Port-au-Prince ont été restreints en raison des troubles politiques

Réalisation escomptées 3.2 : Respect, par les autorités nationales, des obligations internationales qui leur incombent en matière de droits humains, notamment celles leur imposant d'amener les auteurs de violations de ces droits à répondre de leurs actes et de faire rapport aux organes conventionnels compétents

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Établissement d'un plan d'action national en faveur des droits humains

Le texte final du plan d'action national en faveur des droits humains a été présenté au Ministère des droits humains et de la lutte contre l'extrême pauvreté, qui doit encore l'approuver avant de le soumettre au Conseil des ministres

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre*

Observations

Réunions mensuelles avec le Comité interministériel des droits de la personne et conduite, par les hauts responsables de la Mission, d'au moins 1 action de sensibilisation et de mobilisation auprès du pouvoir exécutif

Oui Des réunions mensuelles ont été organisées jusqu'à ce que des restrictions de mouvement soient imposées à Port-au-Prince en raison des troubles politiques

Fourniture d'une assistance technique consistant à faciliter l'organisation de 1 formation officielle à l'intention de 2 organisations de la société civile aux fins du renforcement de leurs capacités en matière de sensibilisation et de communication de l'information aux mécanismes de défense des droits humains

2 Organisations de la société civile des départements de l'Ouest et des Nippes ont bénéficié d'une assistance technique aux fins du renforcement de leurs compétences en matière de défense des droits humains et d'établissement de rapports parallèles à l'intention des mécanismes de protection de ces droits

Réalisation escomptée 3.3 : Conduite, par les organisations de la société civile, notamment celles qui représentent les femmes, d'activités de sensibilisation auprès des autorités haïtiennes visant à promouvoir et à protéger les droits humains et habilitation de ces organisations à porter les allégations de violation des droits humains à l'attention des autorités judiciaires ou administratives compétentes

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Nombre de rapports parallèles établis par des organisations de la société civile et présentés aux mécanismes internationaux de défense des droits humains (2018/19 : 3 ; 2019/20 : 2)

L'indicateur de succès a été atteint au cours de l'exercice précédent (mai 2019)

Produits prévus

Produit(s)

exécuté(s) :

oui, non

ou nombre

Observations

Mise en œuvre de 2 projets de lutte contre la violence locale à l'appui des organisations locales de la société civile qui surveillent les violations des droits humains

Non Les 2 projets de lutte contre la violence locale ont été mis en œuvre et achevés au cours de l'exercice précédent. Les activités menées pendant l'exercice actuel se sont limitées aux tâches liées à la liquidation et à la fermeture des projets

Organisation et exécution d'au moins 1 atelier de formation sur la surveillance, les enquêtes et l'établissement de rapports à l'intention des organisations de la société civile

2 Ateliers de formation ont été tenus

Composante 4 : appui

28. Au cours de l'exercice considéré, la composante Appui de la Mission a fourni, en toute efficacité et efficience, des services logistiques et administratifs et des services de sécurité à 473 membres du personnel en tenue (effectif moyen réel) et 210 membres du personnel civil, pendant la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019, et à 12 membres du personnel civil, pendant la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020, afin d'aider la Mission à s'acquitter de son mandat et à exécuter les produits prévus.

29. L'appui apporté a couvert tous les domaines : administration des ressources humaines, questions financières, budget et information financière, soins de santé, informatique et communications, transports, suivi et gestion de l'approvisionnement en rations, en carburant et en fournitures générales, et services de sécurité destinés à l'ensemble du personnel de la MINUJUSTH.

Réalisation escomptée 4.1 : Fourniture à la Mission de services d'appui rapides, efficaces, efficaces et responsables

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Pourcentage des heures de vol approuvées qui ont été utilisées (à l'exclusion des opérations de recherche et de sauvetage et des opérations d'évacuation sanitaire secondaire et primaire) (2017/18 : $\geq 43,0$ % ; 2018/19 : 55,1 % ; 2019/20 : $\geq 90,0$ %)

38,9 %

Ce pourcentage plus faible que prévu s'explique par la fermeture de camps et de locaux partagés et par la résiliation du contrat de location d'avions, avec effet au 15 septembre 2019, qui en a découlé

Pourcentage annuel moyen des postes autorisés soumis à recrutement international qui ne sont pas pourvus (2017/18 : 8,3 % ; 2018/19 : 9,0 % ; 2019/20 : ≥ 23,0 %)	45,8 % pour la période du 1 ^{er} juillet au 31 décembre 2019 63,2 % pour la période du 1 ^{er} janvier au 30 juin 2020 Ces pourcentages sont supérieurs aux prévisions du fait que des membres du personnel civil ont cessé leur service plus tôt que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé
Pourcentage annuel moyen de femmes parmi le personnel civil recruté sur le plan international (2017/18 : 30,0 % ; 2018/19 : 23,4 % ; 2019/20 : 32,0 %)	23,6 %
Note globale dans le tableau de bord d'évaluation environnementale de l'Administration (2017/18 : 56,0 ; 2018/19 : 63 ; 2019/20 : 100,0)	Sans objet La note n'a pas été calculée à l'issue du mandat de la Mission, qui a pris fin le 15 octobre 2019
Pourcentage de problèmes liés à l'informatique et aux communications réglés selon les délais fixés en fonction du degré de gravité (grave, moyennement grave, pas grave) (2017/18 : ≥ 99,0 % ; 2018/19 : 99 % ; 2019/20 : 85,0 %)	87 %
Respect de la politique de gestion des risques concernant la sécurité du travail sur le terrain (2017/18 : 65,0 % ; 2018/19 : 100,0 % ; 2019/20 : 100,0 %)	100 %
Note globale concernant l'indice de performance de l'Administration en matière de gestion du matériel, sur la base de 20 indicateurs clés de résultats (2017/18 : ≥ 1 347 ; 2018/19 : ≥ 1 470 ; 2019/20 : ≥ 1 800)	Sans objet L'évaluation des missions en cours de liquidation ne recourt pas à l'ensemble des indicateurs clés de résultats retenus dans le calcul de l'indice de performance en matière de gestion du matériel
Pourcentage, au 30 juin, de membres d'unités de police constituées dont l'hébergement est fourni par l'ONU et est conforme aux normes, comme prévu dans les mémorandums d'accord (2017/18 : 100,0 % ; 2018/19 : 100,0 % ; 2019/20 : 100,0 %)	100 %
Respect par les fournisseurs des normes de l'ONU relatives à la livraison et à la qualité des rations ainsi qu'à la gestion des stocks (2017/18 : ≥ 99,7 % ; 2018/19 : 96,3 % ; 2019/20 : ≥ 95,0 %)	Sans objet La MINUJUSTH a utilisé sa réserve stratégique de rations en prévision de sa fermeture

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui, non
ou nombre Observations

Amélioration des services

Application de mesures de protection de l'environnement dans tous les sites dont la Mission se retire, y compris collecte et élimination des déchets de la Mission dans le respect de l'environnement (déchets dangereux et non dangereux), et remise de tous les sites dans leur état d'origine	Oui Conformément aux lignes directrices en la matière, il a été procédé à des activités d'assainissement de l'environnement dans tous les sites devant être remis à la disposition de leurs propriétaires. À cette occasion :
--	---

	<p>a) une clause environnementale a été insérée dans le certificat de remise à disposition de chaque site ;</p> <p>b) dans le rapport d'évaluation environnementale de clôture établi pour chaque site, ou pour chaque groupe de sites dans le cas des locaux partagés, les activités de la Mission ont été détaillées.</p> <p>La Mission a par ailleurs demandé à des prestataires de procéder à l'évacuation des déchets solides, de la ferraille, des déchets électroniques, des pneus et des batteries afin de réduire la quantité de déchets transportés à la décharge</p>
Regroupement de tous les membres du personnel et du matériel de la MINUJUSTH dans un site, à savoir la Base logistique, qui sert de quartier général à la Mission, l'objectif étant de faciliter et d'assurer sans heurt et en toute efficacité le rapatriement du personnel en tenue, le départ des membres de personnel et l'évacuation du matériel	Oui Tous les locaux autres que ceux de la Base logistique ont été restitués, et le personnel et le matériel ont été regroupés dans les zones 4 et 5 de la Base logistique
Services de transports aériens	
Exploitation et entretien de 1 hélicoptère pendant 2 mois et demi	1 Hélicoptère Le contrat relatif à l'hélicoptère a été résilié avec effet au 17 janvier 2019 lors de la réduction des effectifs de la Mission
Exécution de 140 heures de vol prévues au total pour l'ensemble des services, dont le transport de passagers, le fret et les missions d'évacuation sanitaire primaire et secondaire	54,4 Heures de vol Ce chiffre inférieur aux prévisions s'explique par la fermeture de camps et de locaux partagés lors de la réduction des effectifs de la Mission
Contrôle du respect des normes de sécurité aérienne pour 1 hélicoptère	1 Hélicoptère
Budget, finances et communication de l'information	
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services budgétaires et financiers, y compris d'information financière, concernant un budget de 49,5 millions de dollars	49,1 Millions de dollars, montant du budget approuvé
Établissement de la version définitive des états financiers annuels de la MINUJUSTH, conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU	Oui La version définitive des états financiers annuels a été établie conformément aux Normes comptables internationales pour le secteur public et au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'ONU
Destruction, dans le respect des normes de sécurité, du contenu d'environ 4 000 boîtes de documents caducs	5 000 Boîtes contenant des documents caducs

Transfert, dans le respect des normes de sécurité et des normes de gestion des archives et dossiers, des documents de la MINUJUSTH (et de certains documents de la MINUSTAH) devant être conservés au Siège

364 Boîtes (au total)
145 Boîtes de la MINUSTAH
219 Boîtes de la MINUJUSTH

Transfert, en coordination avec le Bureau de l'informatique et des communications, des données numériques de la MINUJUSTH de façon que le BINUH y ait accès

Oui Toutes les données des disques partagés et des applications Lotus Notes de la MINUJUSTH ont été transférées sur le serveur du Centre de services mondial. Toutes les données Lotus Notes transférées sont accessibles en lecture seule depuis les applications de la Mission. Des archives numériques ont été créées selon la structure du système de classement des dossiers et les bureaux compétents de l'Administration peuvent les consulter

Règlement par les équipes chargées du budget et des finances, avec l'appui du Siège et du Bureau d'appui commun de Koweït, des sommes dues à des fournisseurs ou à des membres du personnel (soit environ 1 150 postes non soldés au moment de l'établissement du A/74/532) après rapprochement des comptes

> 1 050 Postes non soldés avaient été rapprochés au 30 juin 2020

Services relatifs au personnel civil

Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, de services de gestion des ressources humaines à un effectif maximal autorisé de 366 civils (167 agents recrutés sur le plan international, 186 agents recrutés sur le plan national et 13 Volontaires des Nations Unies), notamment d'un appui direct en ce qui concerne le traitement des indemnités, prestations et avantages, les formalités de cessation de service et de départ et la gestion de la performance

90 Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019)
7 Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020)
119 Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019)
5 Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2020)
1 Volontaire des Nations Unies (effectif moyen pour la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2019)

Organisation d'activités de formation dans la zone de la Mission (bénéficiaires : 200 membres du personnel civil, soit 75 agents recrutés sur le plan international et 125 sur le plan national)

250 Participants

Organisation, avec le concours de l'équipe de pays des Nations Unies, du corps diplomatique et du secteur privé, de 2 salons de l'emploi à l'intention du personnel recruté sur le plan national

2 Salons de l'emploi organisés à l'intention du personnel recruté sur le plan national, auxquels ont participé 22 entreprises haïtiennes et plus de 200 membres dudit personnel

Mutation, avec l'appui du Siège, de membres du personnel recruté sur le plan international dans d'autres missions 65 Membres du personnel recruté sur le plan international ont été mutés dans l'Organisation

Services d'ingénierie et de gestion des installations et des infrastructures

Entretien et remise en état de 4 sites utilisés par des unités de police constituées et de 12 locaux utilisés par la police des Nations Unies et des membres du personnel civil 4 Sites utilisés par des unités de police constituées
12 Locaux utilisés par la police des Nations Unies

Services d'assainissement pour tous les locaux, notamment l'évacuation des eaux usées et la collecte et l'élimination des déchets Oui Tous les locaux ont bénéficié de services d'assainissement

Exploitation et entretien de 2 stations de purification de l'eau et de 2 stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU 2 Stations de purification de l'eau appartenant à l'ONU
2 Stations d'épuration des eaux usées appartenant à l'ONU

Exploitation et entretien de 2 groupes électrogènes appartenant à l'ONU 2 Groupes électrogènes appartenant à l'ONU

Entretien et préparation de 22 sites en Haïti en vue de leur remise à disposition 13 Camps
20 Locaux partagés

Liquidation d'actifs corporels (nombre estimé : 12 000, stocks compris) d'un coût d'acquisition estimé à 78 millions de dollars au total, qui seront transférés à d'autres missions de maintien de la paix et entités des Nations Unies, vendus, détruits ou donnés au Gouvernement du pays hôte ou à des organisations non gouvernementales > 12 000 Actifs corporels ont été liquidés

Gestion du carburant

Gestion de l'approvisionnement et du stockage de 2 037 517 litres de carburant (91 460 pour les opérations aériennes, 126 056 pour les transports terrestres et 1 820 001 pour les groupes électrogènes et d'autres installations) et de lubrifiants 925 071 Litres de carburant
35 482 Litres pour les opérations aériennes
125 153 Litres pour les transports terrestres
764 436 Litres pour les groupes électrogènes
Ces nombres sont inférieurs aux prévisions du fait que des membres du personnel de police ont été rapatriés plus tôt que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé et en raison de la fermeture de camps et de locaux partagés

Communications et informatique

Fourniture de 150 radios portatives, de 50 radios mobiles pour véhicules et de 3 radios fixes, ainsi que de l'appui y afférent 150 Radios portatives
50 Radios mobiles
3 Radios fixes

Services d'appui et de maintenance pour un réseau satellitaire composé de 1 station terrienne principale permettant d'assurer des services de téléphonie, de 1 Station terrestre de télécommunication par satellite, pleinement opérationnelle, a permis d'assurer des services de téléphonie, de

télécopie, de visioconférence et de transmission de données	transmission de données et de visioconférence au moyen de 4 systèmes de visioconférence
Services d'appui et de maintenance pour 1 microterminal VSAT, 1 central téléphonique et 9 liaisons hertziennes	1 Microterminal VSAT 1 Central téléphonique 9 Liaisons hertziennes
Services d'appui et de maintenance pour 20 répéteurs-émetteurs à haute fréquence, 4 répéteurs-émetteurs à très haute fréquence et 3 sites de répéteurs TETRA	20 Répéteurs-émetteurs à haute fréquence 4 Répéteurs-émetteurs à très haute fréquence 1 Site de répéteurs TETRA à Port-au-Prince
Fourniture de 382 ordinateurs et de 50 imprimantes pour un effectif moyen de 613 utilisateurs civils et en tenue, et fourniture de services d'appui connexe et d'autres services communs	382 Ordinateurs 50 Imprimantes
Services d'appui et de maintenance du réseau sans fil	Oui
Services médicaux	
Exploitation et maintenance de 1 unité médicale de niveau I et de postes de soins d'urgence et de premiers secours à Port-au-Prince, pour tout le personnel de la MINUJUSTH et le personnel d'autres organismes des Nations Unies	1 Unité médicale de niveau I située sur la Base logistique de la MINUJUSTH
Maintien d'un dispositif d'évacuation par voies terrestre et aérienne dans toute la zone de la Mission pour l'ensemble des sites des Nations Unies, y compris l'évacuation vers un hôpital de niveau III dans 1 site	Oui Dans le cadre de contrats conclus avec un hôpital de niveau III à Saint-Domingue
Exploitation et maintenance de centres offrant à l'ensemble du personnel de la Mission des services de consultation et de dépistage confidentiels du VIH	Oui Services fournis au besoin par le Groupe médical
Programme de sensibilisation au VIH/sida, notamment par l'information entre collègues, pour l'ensemble du personnel de la Mission	Oui Services fournis par le Groupe médical
Gestion de la chaîne d'approvisionnement	
Fourniture, dans la limite des pouvoirs délégués, d'un appui à la planification et à la recherche de fournisseurs aux fins de l'achat de biens et de produits de base d'un montant estimatif de 3,5 millions de dollars	1,8 Million de dollars
Dans la limite des pouvoirs délégués, gestion et comptabilisation des immobilisations corporelles, des stocks avec ou sans valeur marchande et des équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation, et communication de l'information y relative	Oui Dans la limite des pouvoirs délégués, les immobilisations corporelles, les stocks avec ou sans valeur marchande et les équipements dont la valeur est inférieure au seuil d'immobilisation ont été gérés et comptabilisés, et l'information y relative a été communiquée

Services relatifs au personnel en tenue

Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif maximum autorisé de 995 militaires et policiers (295 membres de la police des Nations Unies et 700 membres d'unités de police constituées) et de 38 membres du personnel fourni par des gouvernements	473 Membres du personnel (effectif moyen)
	143 Membres de la police des Nations Unies
	302 Membres d'unités de police constituées
	28 Membres du personnel fourni par des gouvernements
Vérification, inspection et contrôle du matériel appartenant aux contingents et du matériel de soutien autonome destiné aux membres d'unités de police constituées	Oui Des inspections et des vérifications ponctuelles ont été effectuées avant le rapatriement des unités de police constituées
Fourniture et stockage de rations, de rations de combat et d'eau pour un effectif moyen de 980 membres d'unités de police constituées	302 Membres d'unités de police constituées (effectif moyen)
Appui au traitement des demandes d'indemnités et de prestations pour un effectif moyen de 1 262 membres du personnel de police (282 membres de la police des Nations Unies et 980 membres d'unités de police constituées) et de 38 membres du personnel fourni par des gouvernements	473 Membres du personnel de police (effectif moyen)
	143 Membres de la police des Nations Unies
	302 Membres d'unités de police constituées
	28 Membres du personnel fourni par des gouvernements
Mise en œuvre du programme de déontologie et de discipline pour l'ensemble du personnel policier et civil (formation, prévention, suivi, action disciplinaire)	Oui L'Équipe déontologie et discipline a dispensé une formation consacrée au Code de conduite des fonctionnaires des Nations Unies (au début et en cours de mission) et continué d'organiser des activités de sensibilisation à l'intention du personnel de la Mission et de la population locale. Elle a examiné toutes les plaintes pour faute professionnelle reçues au cours de l'exercice considéré, renvoyé le cas échéant les affaires au Siège de l'ONU ou aux États Membres pour suite disciplinaire et apporté appui et assistance aux victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles en collaboration avec la défenseuse des droits des victimes sur le terrain. Elle a également veillé à transmettre à la défenseuse les informations concernant ces victimes, qui continueront de recevoir un appui et une assistance dans le cadre des activités menées par le BINUH

Gestion des véhicules et services de transport terrestre

Exploitation et entretien de 326 véhicules appartenant à l'ONU (210 véhicules légers, 52 véhicules à usage spécial, 3 ambulances, 9 véhicules blindés et 52 autres véhicules spécialisés, remorques et attelages)	326 Véhicules appartenant à l'ONU
	210 Véhicules légers
	52 Véhicules à usage spécial
	3 Ambulances
	9 Véhicules blindés

<p>Fourniture de services de transport et de navette pour les déplacements du personnel (agents recrutés sur les plans national et international) et des membres de la police des Nations Unies dans toute la ville de Port-au-Prince, notamment les services de navettes locales entre le domicile et le lieu de travail (personnel recruté sur le plan national) ainsi que les déplacements ordinaires entre les locaux des Nations Unies à Port-au-Prince et vers les prestataires locaux de soins médicaux, s'il y a lieu</p>	<p>52 Autres véhicules spécialisés, remorques et attelages</p> <p>2 Services de navette sont assurés quotidiennement (1 le matin et 1 l'après-midi)</p>
<p>Sécurité</p>	
<p>Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24 dans toute la zone de la Mission</p>	<p>Oui Des services de sécurité ont été fournis dans le cadre d'un contrat avec une société de sécurité locale</p>
<p>Fourniture d'une protection rapprochée, 24 heures sur 24, aux responsables de la Mission et aux personnalités importantes en visite</p>	<p>Oui Un service de protection rapprochée a été fourni jusqu'à la fin du mandat de la Mission</p>
<p>Évaluations de la sécurité des sites de la Mission</p>	<p>22 Évaluations de la sécurité ont été réalisées</p>
<p>Organisation de 40 séances d'information sur les questions de sécurité et les plans d'urgence pour l'ensemble du personnel de la Mission</p>	<p>Non</p>
<p>Initiation aux questions de sécurité et organisation d'exercices élémentaires de lutte contre les incendies et d'évacuation pour tous les nouveaux membres du personnel</p>	<p>Non Aucun nouveau membre du personnel n'a été affecté à la Mission au cours de l'exercice</p>
<p>Réalisation d'environ 700 enquêtes par an, notamment concernant les accidents de la route et les incidents mineurs et majeurs, et collecte d'éléments dans les affaires de faute</p>	<p>33 Enquêtes concernant des incidents mineurs impliquant le personnel des Nations Unies ont été réalisées</p> <p>Ce chiffre, inférieur aux prévisions, s'explique par la fermeture de la Mission</p>

III. Exécution du budget

A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis ; exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020.)

Catégorie	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écart	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	–	–	–	–
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	5 648,9	3 337,4	2 311,5	40,9
Unités de police constituées	9 726,4	7 219,3	2 507,1	25,8
Total partiel	15 375,3	10 556,7	4 818,6	31,3
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	12 981,7	13 004,8	(23,1)	(0,2)
Personnel recruté sur le plan national	1 987,4	2 541,9	(554,5)	(27,9)
Volontaires des Nations Unies	137,8	135,9	1,9	1,4
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 046,2	1 941,8	104,4	5,1
Personnel fourni par des gouvernements	372,6	343,0	29,6	7,9
Total partiel	17 525,7	17 967,4	(441,7)	(2,5)
Dépenses opérationnelles				
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants et services de consultants	50,3	61,0	(10,7)	(21,3)
Voyages officiels	1 246,0	913,3	332,7	26,7
Installations et infrastructures	6 573,3	3 278,1	3 295,2	50,1
Transports terrestres	423,6	355,4	68,2	16,1
Opérations aériennes	906,0	585,5	320,5	35,4
Opérations maritimes ou fluviales	–	–	–	–
Communications et informatique	1 655,0	1 512,0	143,0	8,6
Santé	45,7	10,0	35,7	78,1
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	5 322,0	3 455,0	1 867,0	35,1
Projets à effet rapide	–	–	–	–
Total partiel	16 221,9	10 170,3	6 051,6	37,3
Montant brut	49 122,9	38 694,4	10 428,5	21,2
Recettes provenant des contributions du personnel	1 412,1	1 656,3	(244,2)	(17,3)
Montant net	47 710,8	37 038,1	10 672,7	22,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	49 122,9	38 694,4	10 428,5	21,2

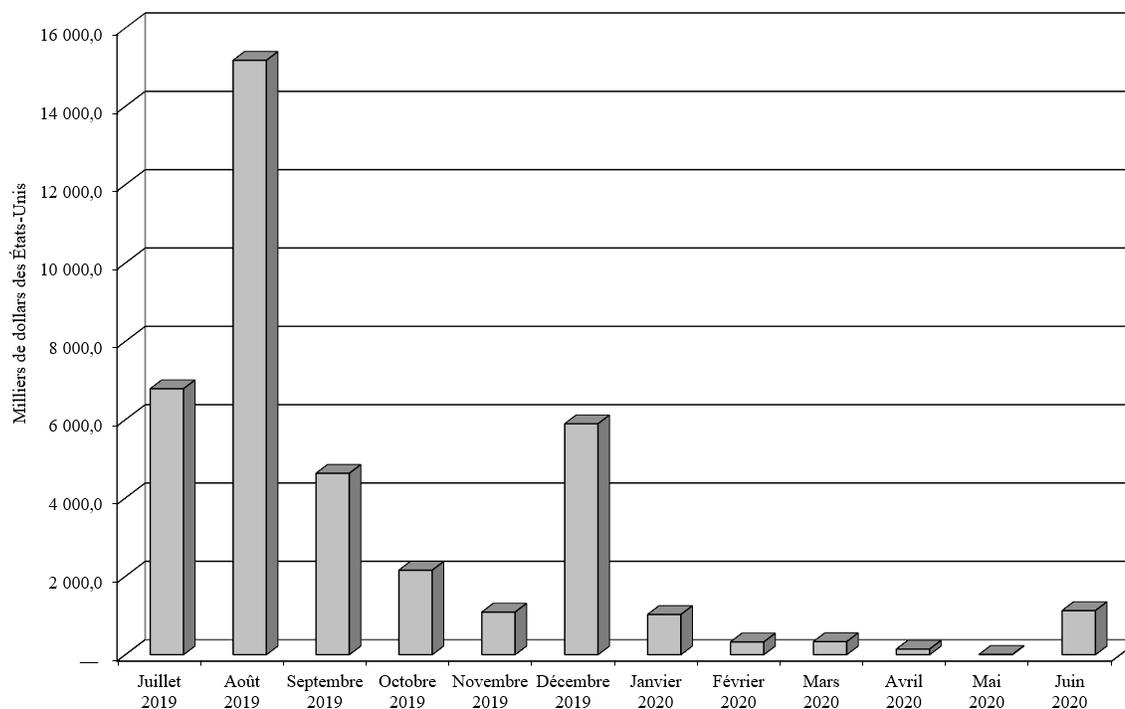
B. Récapitulatif des réaffectations de ressources

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Répartition initiale du montant approuvé</i>	<i>Montants réaffectés</i>	<i>Répartition révisée</i>
I. Militaires et personnel de police	15 375	–	15 375
II. Personnel civil	17 526	445	17 971
III. Dépenses opérationnelles	16 222	(445)	15 777
Total	49 123	–	49 123
Pourcentage de réaffectations			0,9

30. Au cours de la période considérée, des fonds de la catégorie III (Dépenses opérationnelles) ont été réaffectés à la catégorie II (Personnel civil), car les dépenses communes de personnel ont été supérieures aux prévisions, principalement en raison de frais liés à la cessation de service plus élevés que prévu. Il a été possible de réaffecter des fonds de la catégorie III compte tenu de la sous-utilisation des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles, qui tient essentiellement au fait que les dépenses liées aux installations et aux infrastructures ont été inférieures aux prévisions, le rapatriement du personnel en tenue et la cessation de service de membres du personnel civil étant intervenus plus tôt que prévu.

C. Évolution des dépenses mensuelles



31. Le pic constaté en août 2019 s'explique principalement par la comptabilisation des engagements concernant les remboursements aux pays fournisseurs d'effectifs de police des coûts standard des services fournis, les dépenses afférentes au matériel

appartenant aux contingents et les frais de transport pour le rapatriement de ce matériel.

D. Autres produits et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	117,1
Produits divers ou accessoires	2 967,3
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	3 119,7
Total	6 204,1

E. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	–
Unités de police constituées	1 194,5
Total partiel	1 194,5
Soutien logistique autonome	
Contingents	–
Unités de police constituées	207,4
Total partiel	207,4
Total	1 401,9

<i>Facteurs applicables à la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,1	16 octobre 2017	13 mai 2016
Usage opérationnel intensif	1,7	16 octobre 2017	13 mai 2016
Actes d'hostilité ou abandon forcé	0,9	16 octobre 2017	13 mai 2016
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	1,50-5,75		

F. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur</i>
Contributions prévues par l'accord sur le statut de la Mission ^a	675,4
Contributions volontaires en nature	–
Total	675,4

^a Cette catégorie représente la valeur estimative des terrains et logements fournis par le Gouvernement haïtien ainsi que des dispenses de droits d'atterrissage et de frais d'immatriculation des véhicules.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Police des Nations Unies	2 311,5	40,9 %

32. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement aux facteurs suivants : a) les dépenses au titre de l'indemnité de subsistance (missions) ont été inférieures aux prévisions, le taux de vacance moyen effectif ayant été plus élevé que prévu (51,5 %, contre un taux de 4,4 % inscrit au budget) du fait que le personnel de police des Nations Unies a été rapatrié plus tôt que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé ; b) les dépenses au titre des voyages (déploiement, relève et rapatriement) ont été inférieures aux prévisions, le prix moyen du billet d'avion ayant été inférieur au prix moyen budgétisé (2 028 dollars contre 4 300 dollars).

	<i>Écart</i>	
Unités de police constituées	2 507,1	25,8 %

33. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) les dépenses de transport relatives au rapatriement du matériel appartenant aux unités de police constituées ont été inférieures aux prévisions, ce qui s'explique par le regroupement des livraisons de matériel destinées à deux pays fournisseurs d'effectifs de police voisins (dans le budget approuvé, des crédits avaient été inscrits pour deux livraisons distinctes) ; b) le taux standard de remboursement appliqué aux unités de police constituées et le coût associé à la consommation de rations ont été inférieurs aux prévisions compte tenu d'un taux effectif moyen de vacance plus élevé que prévu (56,9 %, alors que l'hypothèse retenue lors de l'élaboration du budget était celle d'un déploiement complet), ce qui tient au fait que les unités de police constituées ont été rapatriées plus tôt que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(554,5)	27,9 %

34. Le dépassement de crédits s'explique essentiellement par le fait que les dépenses communes de personnel liées à la cessation de service de membres du personnel recruté sur le plan national ont été supérieures aux prévisions, notamment pour ce qui est des indemnités versées en compensation des jours de congé accumulés.

¹ Les écarts, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysés lorsqu'ils atteignent ± 5 % ou 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	104,4	5,1 %

35. La sous-utilisation des crédits tient principalement au moindre recours à du personnel temporaire (autre que pour les réunions), étant donné que la majorité des activités de liquidation ont été menées à bien plus tôt que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Voyages officiels	332,7	26,7 %

36. La sous-utilisation des crédits s'explique essentiellement par le fait que le nombre de voyages effectués pour exécuter les activités prescrites a été inférieur au nombre inscrit dans le budget approuvé, la cessation de service de membres du personnel civil étant intervenue plus tôt que prévu.

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	3 295,2	50,1 %

37. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que : a) les dépenses au titre des carburants et lubrifiants ont été inférieures aux prévisions, la consommation des groupes électrogènes ayant été moins importante que prévu ; les frais de gestion ont été inférieurs aux prévisions, le rapatriement du personnel de police et la cessation de service de membres du personnel civil étant intervenus plus tôt que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé ; des points de distribution de carburant ont fermé, les contrats d'approvisionnement ayant été résiliés dans le cadre des activités de liquidation ; b) le coût des services d'élimination des déchets a été inférieur aux prévisions, compte tenu de la fermeture des camps et autres installations et du fait que le rapatriement du personnel en tenue et de la cessation de service de membres du personnel civil sont intervenus plus tôt que prévu.

	<i>Écart</i>	
Opérations aériennes	320,5	35,4 %

38. La sous-utilisation des crédits tient essentiellement au fait que les dépenses afférentes à la location et à l'exploitation d'un hélicoptère et, par conséquent, celles engagées au titre des carburants et lubrifiants ont été moins élevées que prévu, ce qui s'explique par un nombre d'heures de vol inférieur aux prévisions et par la résiliation anticipée du contrat de location, conséquences du rapatriement du personnel en tenue, du fait que la cessation de service de membres du personnel civil est intervenue plus tôt que ce qui avait été fixé dans le budget approuvé, et de l'avancement des activités de liquidation.

	<i>Écart</i>	
Communications et informatique	143,0	8,6 %

39. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par le fait que les dépenses liées aux services de télécommunication et de réseau, aux licences et aux redevances, ainsi qu'aux services d'information et de publication, ont été inférieures aux prévisions, le rapatriement du personnel en tenue et la cessation de service de membres du personnel civil étant intervenus plus tôt que ce qui avait été prévu dans le budget approuvé.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	1 867,0	35,1 %

40. La sous-utilisation des crédits s'explique principalement par : a) le recrutement d'un nombre d'agents contractuels inférieur à ce qui avait été prévu dans le budget approuvé pour la fermeture des camps et autres installations, certaines tâches ayant été menées à bien, contre toute attente, au cours de l'exercice précédent ; b) des dépenses de fret moins élevées que prévu, ce qui tient au fait que le nombre de pièces d'équipement transférées au Centre de services mondial a été inférieur aux prévisions.

V. Situation financière de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti au 30 juin 2020

41. Comme indiqué dans le tableau récapitulatif ci-dessous, le solde des liquidités du Compte spécial de la MINUJUSTH au 30 juin 2020 s'élevait à 5 669 700 dollars. Les liquidités nécessaires au règlement du passif total comptabilisé s'établissaient à 9 631 100 dollars. Le déficit de trésorerie net de la Mission à la fin de l'exercice 2019/20 se chiffrait à 23 738 600 dollars. Au 30 juin 2020, le montant des contributions non acquittées dues par les États Membres s'élevait à 27 415 900 dollars.

42. Dans sa résolution 74/260, l'Assemblée générale a décidé de reporter sa décision sur les sommes portées au crédit des États Membres au titre de l'exercice 2018/19, chiffrées à 3 144 600 dollars. Le montant des sommes portées au crédit des États Membres au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 s'élevait à 16 632 600 dollars, soit un solde inutilisé d'un montant de 10 428 500 dollars et d'autres produits d'un montant de 6 204 100 dollars. Le montant cumulé des sommes portées au crédit des États Membres était de 19 777 200 dollars.

43. Au 30 juin 2020, le déficit de trésorerie net s'élevait à 23 738 600 dollars, ce qui ne permettait pas de restituer aux États Membres les sommes portées à leur crédit au titre des exercices 2018/19 et 2019/20.

Récapitulatif de la situation financière au 30 juin 2020

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
I. Liquidités	5 669,7
II. Besoins de trésorerie (passif)	
Contributions reçues d'avance	303,8
Engagements non réglés, y compris pour des exercices antérieurs	6 121,1
Dettes diverses et autres charges à payer	3 206,2
Total partiel	9 631,1
III. Montant net des liquidités/(déficit) (I – II)	(3 961,4)
IV. Sommes portées au crédit des États Membres	
a) Pour l'exercice clos le 30 juin 2019	3 144,6
b) Pour l'exercice clos le 30 juin 2020	
i) Solde inutilisé	10 428,5
ii) Produits divers	
Intérêts créditeurs	117,1

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
Produits divers ou accessoires	2 967,3
Engagements d'exercices antérieurs : annulations	3 119,7
Total partiel (produits divers)	6 204,1
Total partiel des sommes portées au crédit des États Membres au titre de l'exercice clos le 30 juin 2020 (i + ii)	16 632,6
Total des sommes portées au crédit des États Membres (a + b)	19 777,2
V. Excédent (déficit) de trésorerie (III – IV)	(23 738,6)
Arriérés de contributions dus par les États Membres	27 415,9

VI. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

44. En ce qui concerne le financement de la Mission des Nations Unies pour l'appui à la justice en Haïti, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Prenne note du montant total de 16 632 600 dollars comprenant le solde inutilisé de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020, d'un montant de 10 428 500 dollars, et les produits divers de cet exercice, d'un montant de 6 204 100 dollars [intérêts créditeurs (117 100 dollars), recettes diverses ou accessoires (2 967 300 dollars) et annulation d'engagements d'exercices antérieurs (3 119 700 dollars)] ;

b) Décide qu'elle se prononcera sur l'affectation du montant total de 16 632 600 dollars mentionné à l'alinéa a) ci-dessus après avoir examiné le rapport final sur la situation financière de la Mission.

VII. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 74/260 A et 74/260 B ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

(A/74/589 et A/74/791)

<i>Demande ou recommandation</i>	<i>Mesures prises</i>
Le Comité compte que l'état de la situation concernant les cinq cas de cessation de service en suspens sera indiqué dans le prochain rapport sur l'exécution du budget de la MINUJUSTH (A/74/589, par. 13).	À la fin de la période considérée, le Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies était saisi de trois affaires. Les engagements des membres du personnel concernés ont été prolongés d'un an, à compter du 1 ^{er} juillet 2020, en attendant que le Tribunal rende sa décision finale. À la fin de la période considérée, trois membres du personnel étaient en congé de maladie de longue durée.

Le Comité consultatif compte que des informations détaillées sur l'exécution d'autres activités de programme figureront dans le prochain rapport sur l'exécution du budget de la MINUJUSTH (A/74/589, par. 19).

Le Comité consultatif souligne une fois de plus qu'il importe de respecter les règles et les règlements applicables, notamment, mais non exclusivement, les politiques et procédures des Nations Unies en matière de protection de l'environnement et de gestion des déchets, comme l'a demandé l'Assemblée générale au paragraphe 31 de sa résolution 70/286. Il rappelle également que la Mission devrait tenir compte des enseignements tirés des activités de dépollution ayant été réalisées dans des opérations de maintien de la paix dont le mandat est achevé (voir aussi A/71/676, par. 44). Il compte que de plus amples détails sur les mesures prises figureront dans le prochain rapport sur l'exécution du budget de la MINUJUSTH (A/74/589, par. 20).

Le Comité consultatif rappelle qu'étant donné que la cession des actifs est entreprise dans les missions avant et après la période de liquidation, et compte tenu des dispositions différentes du Règlement financier qui s'appliquent à chacune des deux périodes, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général, dans sa résolution 73/313, d'inclure dans ses futurs rapports sur l'exécution du budget et sur la liquidation des actifs des informations ventilées sur les actifs liquidés avant et après la période de liquidation, le cas échéant. Le Comité compte que, dans ses prochains rapports

Leurs engagements seront prolongés jusqu'à épuisement de leur crédit de jours de congé de maladie, comme le prévoit l'instruction administrative parue sous la cote ST/AI/2005/3. Leur crédit respectif devrait, selon les estimations, être épuisé en octobre 2020, novembre 2020 et avril 2021.

Des crédits ont été prévus pour les cas susmentionnés dans le budget approuvé de l'exercice 2019/20.

Des informations complètes sur l'exécution des activités de fond et des autres activités relatives aux programmes au cours de l'exercice 2018/19 figurent aux paragraphes 18 à 20 d) du rapport du Secrétaire général sur l'exécution du budget de la MINUJUSTH pour cet exercice (A/74/667). Aucune activité de fond ni aucune autre activité relative aux programmes n'a été menée pendant l'exercice 2019/20.

La Mission a planifié et exécuté des activités de dépollution sur chaque site avant qu'il ne soit transféré, conformément aux lignes directrices arrêtées pour la certification de la conformité environnementale et la remise à disposition des sites. En conséquence, une clause environnementale a été incluse dans le certificat de remise à disposition de chaque site. La Mission a également joint une explication des activités qu'elle a menées dans le rapport d'évaluation environnementale de clôture qui a été établi pour chaque site ou, dans le cas des locaux partagés avec la police des Nations Unies, pour chaque groupe de sites. Elle a fait appel à des prestataires pour l'élimination des déchets solides ordinaires, tout en ayant par ailleurs recours à plusieurs sous-traitants pour l'enlèvement de la ferraille, des déchets électroniques, des pneus et des batteries afin de réduire la quantité de déchets mis en décharge. Les méthodes d'élimination des déchets de ces prestataires ont fait l'objet d'inspections menées par le Groupe de l'environnement de la MINUJUSTH, qui a également contrôlé le travail des sous-traitants chargés par la Mission de détruire les articles médicaux consommables, les médicaments périmés et les déchets médicaux dangereux.

Des informations ventilées sur les actifs liquidés avant et après la période de liquidation figureront dans le rapport sur la liquidation définitive des actifs de la MINUJUSTH que le Secrétaire général présentera à l'Assemblée générale pour examen à sa soixante-seizième session.

sur la MINUJUSTH, le Secrétaire général communiquera des informations sur la liquidation des actifs, comme l'a demandé l'Assemblée (A/74/589, par. 24).

Le Comité consultatif espère que le rapport contiendra des informations complètes et transparentes sur la cession des actifs, y compris la meilleure valeur pour les actifs vendus, et des détails sur tout remboursement ou recouvrement de coûts liés aux actifs transférés à d'autres missions ou opérations, y compris le Bureau intégré des Nations Unies en Haïti (A/74/791, par. 5).

Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général continuera d'examiner et de mettre à jour le Guide à l'intention des hauts responsables sur la clôture de l'entité sur le terrain, y compris les meilleures pratiques et les enseignements tirés de la fermeture de la MINUJUSTH sur l'élimination des déchets pendant la liquidation de la Mission, ainsi que sur la transition vers une présence autre qu'une opération de maintien de la paix et sur la coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies pour la planification, le financement et l'exécution des activités relatives aux programmes (A/74/791, par. 11).

Le rapport du Secrétaire général sur la liquidation définitive des actifs de la MINUJUSTH, dont l'Assemblée générale sera saisie à sa soixante-seizième session, contiendra des informations complètes et transparentes sur les actifs vendus et des précisions sur tout remboursement ou recouvrement de coûts liés aux actifs transférés à d'autres missions ou opérations.

Le Département de l'appui opérationnel a recueilli les enseignements tirés de la liquidation de la Mission dans le cadre d'ateliers de debriefing réunissant les parties intéressées et les a consignés dans une série de documents thématiques qui recensent les principales difficultés rencontrées ainsi que des bonnes pratiques et des recommandations concrètes permettant de répondre à certaines questions stratégiques et de combler les lacunes en matière d'orientations et d'outils, et ce, afin que les futures opérations de liquidation soient plus efficaces. Le Guide à l'intention des hauts responsables sur la clôture de l'entité sur le terrain sera révisé à la lumière des conclusions et des recommandations formulées dans ces documents.